

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2022

Convocation du 14 novembre 2022 - Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

Procès-Verbal

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Walter BARTH, Frédéric PITEL et Mme Cléa CASAGRANDE

Absents excusés : M. Tony CARGNELUTTI qui donne pouvoir à Mme Cléa CASAGRANDE, et M. Quentin GROS qui donne pouvoir à M. Dominique GROS

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour en session ordinaire :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 septembre 2022

Délibérations :

- Changement de nomenclature budgétaire : budget CCAS,
- Demande de subvention 2023 : projet de construction de garages communaux lieu-dit Les Trois Cheminées,
- Demande de subvention 2023 : acquisition d'une fraise à neige,
- Demande de subvention 2023 : Défense Extérieure Contre l'Incendie, installations de nouveaux poteaux incendie

Informations diverses & questions diverses :

- CCHJSC / Soliha : groupe de travail : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Courrier association Forêts de Monts,
- Compte-rendu assemblée générale ASA Borneval,
- Ecole, transport scolaire & instruction dans la famille,
- Bâtiments communaux,
- Projet de fusion des casernes des Couloirs et des Moussières,
- Travaux basse tension lieu-dit Boulème,
- Plui,
- Réunion en Sous-Préfecture sur la gendarmerie.

Approbation du compte-rendu du 23 septembre 2022 : vote à l'unanimité des présents.

Délibérations :

- Changement de nomenclature budgétaire : budget CCAS,

Compte tenu du contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, il est proposé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57, pour le Budget CCAS (le changement de nomenclature du budget principal a déjà été voté le 29 juin 2022) à compter du 1er janvier 2023. **Vote : 7 voix POUR** (dont 2 pouvoirs)

- Demande de subvention 2023 : projet de construction de garages communaux lieu-dit Les Trois Cheminées,

Considérant la nécessité de construire des garages communaux pour répondre aux besoins actuels soit :

- aménager la zone touristique des départs de pistes ski de Fond, raquettes, et randonnées lieu-dit les 3 Cheminées, le parking, et répondre aux demandes des résidents de Bellecombe,
- ranger le matériel de balisage et de déneigement,

Considérant l'estimation des travaux à 135 211 €

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des présents soit par 7 voix POUR (dont deux pouvoirs)

SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2023 pour la construction de garages

communaux lieu-dit Les Trois Cheminées à hauteur de 30% du coût HT des travaux soit un montant de 40 563 €

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental pour la construction de garages communaux lieu-dit Les Trois Cheminées à hauteur de 25% de 80 000€ soit un montant de 20 000 €

APPROUVE le plan de financement et s'engage à financer le reste à charge sur fonds propres communaux ainsi qu'il suit :

Dépenses : 135 211 €

Recettes Subvention DETR 30% = 40 563 €

Recettes Subvention Conseil Départemental = 20 000 €

Autofinancement : 74 648 €

TOTAL 135 211 € HT

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention

AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération

- Demande de subvention 2023 : acquisition d'une fraise à neige,

CONSIDERANT la nécessité de fraiser la neige pour sécuriser l'accès aux parkings et le long de la voirie communale,

CONSIDERANT l'estimation d'un achat d'une fraise à neige à 22 200 €

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des présents soit par 7 voix POUR (dont deux pouvoirs)

SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2023 pour l'achat d'une fraise à neige à hauteur de 20% du coût HT soit un montant de 4 440 €

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 25% soit un montant de 5 550 €

SOLLICITE une subvention de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude à hauteur de 8% soit un montant de 1 776 €

APPROUVE le plan de financement et s'engage à financer le reste à charge sur fonds propres communaux ainsi qu'il suit :

Dépenses : 22 200 €

Recettes Subvention DETR 20% = 4440 €

Recettes Subvention Conseil Départemental = 5550 €

Recettes Subvention CCHJSC = 1776 €

Autofinancement : 10 434 €

TOTAL 22 200 € HT

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention

AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération

- Demande de subvention 2023 : Défense Extérieure Contre l'Incendie, installations de nouveaux poteaux incendie

CONSIDERANT la nécessité de sécuriser la commune par la défense incendie secteur La Charpille, Les Mouilles, La Morseline, les 3 Cheminées et la mairie Les Coupes

Vu l'arrêté de la DECI du 05 juillet 201,

CONSIDERANT l'estimation d'un montant total de 31 806.76 €

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des présents soit par 7 voix POUR (dont deux pouvoirs)

SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2023 pour la création de poteaux incendie à hauteur de 30% du coût HT soit un montant de 9 542 €

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 33.33% soit un montant de 10 601 €

SOLLICITE une subvention de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude à hauteur de 8% soit un montant de 2 544 €

APPROUVE le plan de financement et s'engage à financer le reste à charge sur fonds propres communaux ainsi qu'il suit :

Dépenses : 31 806.75 €

Recette Subvention DETR sollicitée 30% = 9 542 €

Recette Subvention Conseil Départemental sollicitée = 10 601 €

Recette Subvention CCHJSC sollicitée = 2 544 €

Autofinancement : 9 119.75 €

TOTAL 31 806.75 € HT

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention

AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération

Informations diverses & questions diverses :

- **CCHJSC / Soliha : groupe de travail : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),**

Estimation financière des 2 scénarios (subventions non déduites) : entre 1 987 263€ et 2 304 247 € TTC toutes prestations confondues comprises pour 9 logements (du studio au T4).

Des aides pourraient être sollicitées, estimation Soliha à 40 %...

Le Sidec a été contacté pour qu'il nous propose un devis pour la maîtrise d'œuvre.

Un RDV avec le Trésor Public est programmé pour échanger sur le financement possible.

- **Courrier association Forêts de Monts,**

Ils solliciteront dans une demande à venir une subvention pour l'année 2023. Plus d'informations à venir de leur part concernant leurs adhérents, leur programmation...

- **Compte-rendu assemblée générale ASA Borneval,**

L'assemblée générale s'est tenue le mercredi 05 octobre 2022. Le compte-rendu est consultable en mairie.

- **Ecole, transport scolaire & instruction dans la famille,**

Compte-rendu du conseil d'école du 07 novembre 2022 : 20 élèves, fonctionnement et projet encourageant.

Transport scolaire : une demande de création d'arrêt ou de remise en service de l'arrêt « Les Mouilles » pour une élève de petite-section maternelle, a été faite auprès des services concernés en juin 2022.

À la suite d'une réunion, le 3 octobre dernier en présence du transporteur MBFC de Saint-Claude, malgré l'étude de plusieurs propositions, aucune n'a été retenue.

Soit :

- de décaler de 5 mn en amont les horaires de la ligne 756 : BELLECOMBE / LES MOLUNES / LES MOUSSIÈRES, mais cette dernière étant en enchaînement avec la ligne 726 des secondaires via les établissements de SAINT-CLAUDE impacterait l'heure de départ, déjà très tôt ;
- de déposer les élèves du 2nd degré à un arrêt de la ligne régulière 305 sur la commune de SEPTMONCEL, afin de permettre au conducteur de revenir faire le service des 1^{er} degré plus tôt, mais la ligne 305 ne peut accueillir les 16 concernés au risque d'un sureffectif pour les autres usagers.

Pour rappel : Le règlement régional des transports stipule qu'une création de service pourra être mise en place sous la réserve expresse de l'inscription d'au moins 4 élèves ayant droit de même statut en même point de prise en charge. Or, la commune de BELLECOMBE n'est plus desservie depuis 2018, faute d'élèves à transporter.

Instruction à domicile : 3 enfants sur la commune sont concernés.

- **Bâtiments communaux,**

L'entreprise NICOLET doit venir très prochainement pour :

- Revoir le bardage mis en place sur le bâtiment Boulème,
- Isoler les combles dans le bâtiment Boulème,
- Remettre en état un cheneau à la mairie.

Des remarques sur les abords de la mairie ont été évoquées : fosse septique inaccessible...

- **Projet de fusion des casernes des Couloirs et des Moussières,**

Le SIVU des Couloirs propose un RDV entre les élus des communes concernées et le SDIS. Pas de date à ce jour n'a été fixée.

- **Travaux basse tension lieu-dit Boulème,**

Une réunion est programmée le 24 novembre pour faire le point avec le SIDEK. Un avant-projet sommaire actualisé devrait être à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

- **Plui,**

La délibération de la CCHJSC est consultable en mairie, ainsi que la charte de gouvernance ou directement sur le site de la CCHJSC : onglet « administration » puis « Projet PLUi »

- Réunion en Sous-Préfecture sur la gendarmerie.

Création de 200 brigades territoriales de gendarmerie – réunion de concertation le lundi 05 décembre en Sous-Préfecture.

- Lecture des remerciements de Service carte Avantages Jeunes du Jura Info Jeunes Jura

En 2022, 377 communes jurassiennes font profiter de ce dispositif aux jeunes et aux familles, ce qui représente 12 500 cartes Avantages Jeunes délivrées. Sur Bellecombe, 3 jeunes en ont fait la demande.

- Lecture du courrier de M. Alain Verguet concernant le déneigement 2021/2022.
- Remerciement aux personnes bénévoles qui ont permis de jalonner les routes communales.
- Point sur les travaux effectués sur la commune : la fibre (travaux en cours, à surveiller), le drainage de la route à La Dalue (pour limiter la formation de verglas), livraison du défibrillateur,
- Colis de fin d'année : 7 couples + 2 personnes : des produits sont privilégiés.

Fin de séance 23h15

M. PITEL Frédéric, secrétaire

M. Stéphane GROS, maire



LISTE DES DELIBERATIONS

Délibérations :

- Changement de nomenclature budgétaire : budget CCAS,

VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- Demande de subvention 2023 : projet de construction de garages communaux lieu-dit Les Trois Cheminées,

VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- Demande de subvention 2023 : acquisition d'une fraise à neige,

VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- Demande de subvention 2023 : Défense Extérieure Contre l'Incendie, installations de nouveaux poteaux incendie

VOTE : 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

M. Stéphane GROS, maire

Affichée le 25/11/2022

Procès-verbal approuvé lors du conseil municipal du 12 décembre 2022 à l'unanimité des présents.